

L'IMPARTIAL

L'Union fait la Force

F. J. BUOTE, EDITEUR PROPRIETAIRE.

ABONNEMENT : \$1.00. PAYABLE D'AVANCE.

Vol. 5,

Tignish, Ile du Prince Edouard, Jeudi le 13 Janvier 1898

No 21

CARTES D'AFFAIRES

Dr. Murphy
PHYSICIAN AND SURGEON
First Prize Graduate New York University
TIGNISH, P. E. I.

A. W. McKINLAY,
DENTISTE.

Dents extraites et emplies de la manière la plus habile et à des conditions raisonnables, sans faire éprouver aucune douleur aux patients.

Bureau au dessus du magasin de J. Rattray.

RUE MAIN ALBERTON

A. E. DOUGLAS, M. D.
PHYSICIAN AND SURGEON
O'LEARY STATION,
P. E. ISLAND.

T. W. BUTLER
BARRISTER, SOLICITOR AND
NOTARY PUBLIC
Public Square.
NEW CASTLE N. B.

PERRY HOUSE

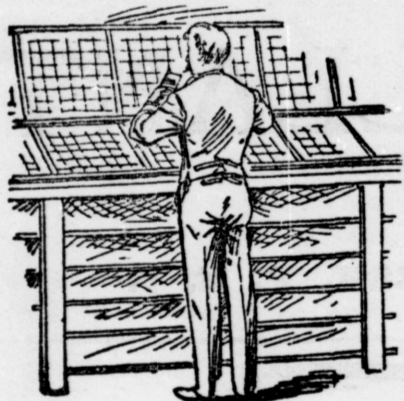
I have opened a new Hotel on Queen Street, next door to the old Bank of Nova Scotia building, where I will be pleased to meet all my old patrons and many new ones.

The house has been thoroughly fitted up, and furnished in first-class style, and it is one of the most comfortable and convenient hotels in town for either permanent or transient boarders.

The terms are very reasonable and the accommodation all that can be desired.

Give me a call.
FRANK PERRY

JOB PRINTING



Not necessary to pay high prices for Job printing when you can get good work done at this office for less. Anything very fine that we can't do we tell you where you can get the best Bargain.—
L'IMPARTIAL OFFICE.

French House

191 & 193 Lower Water Street,
(Near Plant Wharf).
HALIFAX, N. S.

The best one Dollar House in the City
Good Bath Room

MARCELIN POIRIER, PROP.

When leaving the I. C. R. Depot take the Electric car to Sackville St. The house is situated 3 minutes walk from Sackville St.

W. J. Crockett

WATCHMAKER & OPTICIAN
ALBERTON, P. E. I.

Mr Crockett is in a position to do watch repairing in all its branches.

Graduate of the Montreal Optical School, Toronto.

Eye glasses, Spectacles fitted without the least inconvenience to the patient.

EYES TESTED FREE

Gold, Silver, Nickel, Aluminum and Silver spectacle rims at lowest price.

Satisfaction guaranteed in all cases.

CARTES D'AFFAIRES

Henry E. Wright
AVOCAT ET PROCUREUR

Bureau : Bâtisse McKenzie, e face du nouveau magasin de R. T. Holman
Argent à prêter.
SUMMERSIDE, P. E.

McDONALD & MARTIN

AVOCATS NOTAIRES, ETC ETC

Argent à Prêter

Bureau } Browns' Block Ch'town
Gaffney's Bldg S'Side

H. C. McDonald, B. A., M. L. A.
K. J. Martin, B. A.

J. E. WYATT,

SUCCESSION DE HODGSON & WYATT

AVOCAT, NOTAIRE, ETC

Solliciteur pour les Nova Scotia et Summerside Bank.

— ARGENT A PRETER. —

Bureau : Au dessous de Clifton House.

SUMMERSIDE, P. E. I.

HOTEL PERRY

J'ai l'honneur d'informer le public que je viens d'ouvrir un nouvel hotel tout près des bâtisses de l'ancienne banque "Nova Scotia", ou j'invite mes anciens patrons et autres de venir me voir.

La maison est de première ordre.

PRIX MODERES

FRANK PERRY

Summerside 15 aout 1895

Eureka House

FORMERLY WHITE'S HOTEL

MAIN ST. ALBERTON

The Patrons of this House may rely on Good Table, Careful attendance and Moderate Charges.

Guests and Baggage conveyed to and from Trains free.

SAMPLE ROOMS AND STABLING IN CONNECTION

MRS ROBERT McLEAN, PROP

MAISON EUREKA

Ci-devant Hotel White

Grand'Rue Alberton

Bonnes tables et Bons logements Prix modérés. Les passagers de chemin de fer sont transportés gratuitement.

Salle d'Echantillon et bonne cuisine.

Mme Robert McLean Prop

McKINNON'S

ENGLISH OINTMENT

CURES

Fever Sores, Tetter, Itch, Salt Rheum, Scald Heads, Itching Piles, Pimples on the Face, Itch worm, Blotches, Erysipelas, Inflammation and all Eruptions of the Skin from any cause whatever. It removes Dandruff and Prevents the Hair from Falling Out. It also cures Scratches, and Wounds on the back and shoulders of Horses. It is virtually the Poor Man's Friend and Medical Companion.

PRINCE COUNTY

DRUG STORE

The oldest and most reliable Drug establishment in PRINCE COUNTY

A full stock of every thing kept in a first class DRUG STORE

Personal attention given to compounding. Prescriptions and only the purest of Drugs used. Our more than thirty years in the Drugs Business is a guarantee that the utmost care and attention will be exercised.

J. A. GOURLIE

Side P. E. I. May 1 1896

AGRICULTURE

LES VACHES A L'ETABLE.

Maintes expériences démontrent que les vaches, dans l'étable, doivent toujours respirer un air pur; c'est une des conditions premières pour les maintenir en bonne santé. Suivant les meilleures autorités, en industrie laitière, chaque vache devrait avoir dans l'étable de 500 à 1,000 pieds cubes d'air, 500 pieds cubes n'est pas même suffisant, à moins qu'il y ait dans l'étable un bon système de ventilation. Beaucoup de cultivateurs dans le but de tenir leurs étables chaudes, durant l'hiver, donnent trop peu d'espace à leur vaches et ne pouvoient le local où elles se trouvent, d'aucun ventilateur; la conséquence est que dans un espace si restreint, l'air vient bientôt impropre à la respiration. L'étable est chaude, il est vrai, mais d'un autre côté, elle est très malsaine; l'air que les vaches respirent est chaud, mais insalubre, et dans ce cas, il vaut bien mieux que les vaches respirent un air froid, mais sain; car, à quoi bon tenir les vaches chaudement si on les force à respirer un air empoisonné, qui produira tôt ou tard des maladies graves dans le troupeau.

NE VENDEZ PAS VOS CENDRES.

Un journal d'agriculture d'Ontario fait, en voyant des annonces à propos de la vente aux Etats Unis, de cendres de bois de provenance canadienne, les remarques suivantes: "Est-il, possible, dit ce journal, que nos cultivateurs canadiens soient dupes au point de vendre leurs cendres de bois à un prix assez bas pour qu'elles soient exportées avec profit? Ignorent-ils la grande valeur de cet engrais, qui contient un principe essentiel de fertilité; la potasse. Cet engrais qui, employé judicieusement, peut produire des merveilles, surtout dans le verger.

Eh bien, oui, cela est possible et voici justement la saison où l'on rencontre dans notre province, des voitures chargées de cendre de bois, provenant de chez les cultivateurs. Pour quelques centins le minot, ces cultivateurs se départissent d'un principe fertilisant, qui aurait rapporté des piastres, s'il sût été appliqué dans le jardin pour la culture des petits fruits, ou dans le verger. S'il est un cas où l'on puisse dire que certains cultivateurs laissent les piastres pour prendre les "cents", c'est bien celui-ci. Il en est plusieurs autres, comme nous l'avons fait remarquer dans notre correspondance de la semaine dernière, mais aucun n'est plus évident. S'il n'en était ainsi, pourquoi, chez nos voisins, l'on paierait si cher un article dont on semble, en certains quartiers, ne pas connaître la valeur.

Il est de notre devoir d'attirer l'attention des cultivateurs sur ce point, et nous ne pouvons nous empêcher de leur dire avec le plus de force possible: — "Amis, cultivateurs, sachez donc profiter de vos engrais; ne gas-

pillez pas, ainsi, de gaieté de cœur, un bien précieux: vous n'êtes pas assez riches pour cela; ne méritez donc plus le reproche que vous fait, à ce propos, un journal d'agriculture des plus en vogue aux Etats-Unis: "Probablement beaucoup de ceux qui vendent ainsi leurs cendres de bois ne sont pas des cultivateurs; ceux qui le sont ont bien tort de vendre cet élément de fertilité, au lieu de l'utiliser dix fois plus avantageusement sur la ferme. Très certainement, ces cultivateurs ne lisent aucun journal d'agriculture."

LE ROSAIRE ET L'OFFICIER BRETON.

Au temps de la guerre contre les Albigeois, ennemis de la civilisation chrétienne, il y avait parmi les croisés, raconte un vieux chroniqueur, un officier breton, brave guerrier et grand ami des combats, mais qui ne se souciait guère de servir son Dieu autrement que par l'épée.

Dépendant saint Dominique ayant appris aux soldats bretons à réciter le Rosaire pour s'assurer la protection de Marie dans les périls, cet homme adopta cette dévotion, au moins pour le salut de son corps au moment du danger, et il récitait fidèlement son Rosaire.

Or, il arriva qu'un jour il fut surpris, à la tête de mille hommes seulement, par un corps d'armée de vingt mille hérétiques. Sûrs de la victoire, les Albigeois fondirent comme un torrent sur cette poignée de braves. Ceux-ci, rangés à la hâte en ligne de bataille pour soutenir le choc, songeaient à vendre du moins chèrement leur vie, quand tout à coup les ennemis, saisis d'une grande terreur, confondent leurs rangs, lâchent pied et s'enfuient en désordre. Beaucoup tombèrent, léguant à la terre leur corps étendu dans la plaine. Leur chef fut pris et demanda grâce.

"On ne peut lutter contre le Ciel, dit-il au capitaine des croisés. Nous avons vu le Crucifié paraître en avant de vos soldats, et, de ses plaies partaient des traits de feu pour nous foudroyer; la Vierge, reine étincelante terrible, a jeté l'épouvante dans notre aile droite; vous mêmes paraissiez avoir des flèches de feu, des lances de feu et des épées de feu."

Ainsi parla le chef hérétique; il abjura ses erreurs. Après cette victoire merveilleuse, saint Dominique vint trouver le capitaine et fit de grands efforts pour obtenir de lui une conversion sincère en reconnaissance d'un si grand bienfait.

"Plus tard, répondit le Breton en détournant la tête; je suis adroit et vigoureux, laissez-moi m'en donner et me battre à ma guise; quand je serai las des plaisirs et des combats, je me convertirai."

"Dieu est votre maître, et ses commandements vous obligent maintenant comme plus tard, répétait Dominique: au reste, quel bonheur d'obtenir, dès maintenant, le pardon de vos péchés! Confessez vous donc.

Il insista tellement que le Breton finit par se convertir. Le guerrier s'agenouilla aux pieds du Saint pour commencer sa confession, et comme il cherchait ses péchés, il entendit une voix distincte et douce qui lui appelait à l'oreille tout ce qu'il avait fait.

Etonné, il se retourna et ne vit personne.

Il avertit saint Dominique, qui d'abord ne voyait rien non plus; mais, s'étant mis à prier, il aperçut la Saint Vierge qui dictait au pénitent ses accusations.

La confession terminée, elle dit au confesseur de lui donner une bonne pénitence. En effet, la converti accepte de porter un cilice et une chaîne de fer pendant un an.

Il ne pensa plus désormais aux joies du monde, au tumulte des camps et aux bons coups d'épée; il se fit recevoir comme frère convers dans l'Ordre de Saint Dominique. Il fut longtemps le compagnon du Saint dans ses courses apostoliques et lui survécut même quelque temps avant d'aller le rejoindre après avoir achevé saintement sa vie. (Traduction libre d'un récit de la Summa aurea de laudibus Beatorum Mariæ Virginis, publiée par Migne, tome XI)

NEW FISHING BOUNTY REGULATIONS

The following new fishing bounty regulations have been issued by the Marine Department:

1 Resident Canadian fishermen, who have been engaged in deep sea fishing for fish other than shell fish, salmon and shad, or fish if taken in rivers or mouths of rivers, for at least three months, and have caught not less than 2,500 pounds of sea fish, shall be entitled to a bounty; provided always that no bounty shall be paid to men fishing in boats measuring less than 13 feet keel, and not more than 3 men (the owner included) will be allowed as claimants in boats under 20 feet.

2 No bounty shall be paid upon fish caught in trap nets, pound nets and weirs, nor upon the fish caught in gill nets fished by persons who are pursuing other occupations than fishing and who devote merely an hour or two daily to fishing these nets, but are not, as fishermen, steadily engaged in fishing.

3 Only one claim will be allowed in each season, even though the claimant may have fished in two vessels, or in a vessel and a boat or in two boats.

4 The owners of boats measuring not less than 13 feet keel which have been engaged during the period of not less than three months in deep sea fishing or fish other than shell fish, salmon or shad, or fish taken in rivers, or mouths of rivers, shall be entitled to a bounty on each such boat.

5 Canadian registered vessels, owned and fitted out in Canada,

of ten tons and upwards (up to 80 tons) which have been exclusively engaged during a period of not less than three months in the catch of sea fish other than shell fish, salmon or shad, or fish taken in rivers, or mouths of rivers, shall be entitled to a bounty to be calculated on the registered tonnage which shall be paid to the owner or owners.

6 The three months during which a vessel must have been engaged in fishing to be entitled to bounty, shall commence on the day the vessel sails from port on her fishing voyage and end the day she returns to port from said voyage.

7 Claims must be filed on or before the 30th November in each year.

These regulations impose greater restrictions and will exclude many who have heretofore received fishing bounties.

If You Want to Have

a fat good-looking horse, with a nice sleek glossy coat head up and all ways feeling good just use McDONALD'S CONDITION POW-

DER

they are the best in the market for disease of Horses, Cattle, Sheep, Hogs and Poultry, they increase appetite and promote digestion, regulate the bowels, kidneys and liver, purify the blood, cure distemper, coughs, colds, tick wind and prevent Epizootic, remove all humors, roughness of the skin and hair, in fact every kind of disease to which stock is subject; this powder can be administered with the most satisfactory result.

Put up in full packages retail at 30 cts. For sale by all country dealers. Every package guaranteed, prepared and put up only by

JAMES McDONALD,

Veterinary Surgeon and Veterinary Dentist.

Note—If this powder should fail to prove satisfactory the teeth must be out of order. Have them examined by Dr James McDonald, the only professional dentist on P. E. Island, and he will guarantee to put them in good shape or no charge.



WARNING!

I wish to inform the public that several parties are travelling the country using my name and pretending to be selling Spectacles for me. Mr. C. H. White is the only traveller that I employ. He is competent to test eyes and fit Spectacles properly. If any others call and say they are selling for me please ask them to show their licence.

E. W. TAYLOR

Optician.

CAMERON BLOCK

Ch'Town, Aug 2nd 1897



PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT

Envoyez un timbre pour notre "Guide des Inventeurs." Nous obtenons plus de patentes pour les inventeurs que tous les autres ingénieurs ensemble, et nous faisons une spécialité des applications, que les autres agents n'ont pas réussi à obtenir. Pas de patente, pas de paye. MARIEN & MARIEN, EXPERTS. No. 155 rue St. Jacques, Montréal. Tel. 2393. Mentionnez ce Journal.